

VILLE DE BRUXELLES.

AA

CAHIER DES CHARGES

POUR

LA CONSTRUCTION & L'EXPLOITATION

D'UN

CHEMIN DE FER AMÉRICAIN

RELIANT LA VILLE DE BRUXELLES AU BOIS DE LA CAMBRE
PAR LA RUE ROYALE, LA PLACE DES PALAIS,
UNE PARTIE DES BOULEVARDS ET L'AVENUE LOUISE.

CONDITIONS GÉNÉRALES.

Nature de la concession.

ARTICLE 1^{er}. La ville de Bruxelles concède à la personne qu'elle agréera, à la suite de l'adjudication, le privilége d'établir et d'exploiter sur la voie publique, suivant l'itinéraire décrit dans le présent cahier des charges, pour le transport des voyageurs, et pendant le laps de temps à déterminer, un chemin de fer à traction par chevaux, dit chemin de fer américain.

ART. 2. Le privilége mentionné à l'article précédent est exclusif, en ce sens que la Ville n'accordera pas d'autre concession de chemin de fer américain suivant le même itinéraire ou directement en concurrence avec celle qui fait l'objet de la présente adjudication.

ART. 3. La Ville se réserve expressément le droit de décréter de nouvelles voies de communication ou l'établissement de nouveaux chemins de fer dans le prolongement de celui qui sera concédé, ou s'y reliant en direction perpendiculaire, ou dans d'autres quartiers.

ART. 4. La Ville se réserve d'autoriser des transports en commun à l'aide d'autres systèmes de locomotion.

TABLE DES MATIÈRES.

- Ville de Bruxelles. AA Cahier des charges du 1^{er} août 1866, relatif à la concession de la ligne du Bois.
 AB Cahier des charges du 5 février 1872, relatif aux lignes Vaucamps (Tramways).
 AC Contrat du 24 juillet 1867 avec MM. Dewaet et C[°] pour les omnibus.
 AD Contrat du 1^{er} mai 1869, transfert à M. Vaucamps de la concession Dewaet.
 AE Contrat du 12 novembre 1869, pour la ligne du Bois de la Cambre.
 AF Contrat du 15 mars 1872, pour les lignes américaines des nouveaux boulevards.
- Laeken. BB Contrat du 5 décembre 1869. Concessions de lignes d'omnibus.
 BC Contrat du 23 mars 1871. Concessions de chemins de fer américains.
- Anderlecht. CC Contrat du 27 août 1870. Concession d'une ligne d'omnibus.
 CD Contrat du 27 août 1870. Concession d'un chemin de fer américain.
- Schaerbeek. DD Contrat du 10 mai 1870, pour la ligne de Schaerbeek au Bois.
 DE Contrat du 4 février 1870. Concessions de lignes d'omnibus.
 DF Contrat du 27 mars 1871. Concessions de chemins de fer américains.
- St-Josse-ten-Noode. EE Contrat du 16 mars 1870, pour la ligne de Schaerbeek au Bois.
 EF Contrat du 11 juin 1870. Concessions de lignes d'omnibus.
 EG Contrat du 17 novembre 1871, pour la ligne d'omnibus Porte de Louvain.
 EH Contrat du 17 novembre 1871. Concession d'un chemin de fer américain, rue du Progrès.
 EJ Contrat du 24 novembre 1871. Concession d'un chemin de fer américain, rue de Brabant.
- St Gilles. FF Contrat du 20 mars 1873. Concession d'une ligne d'omnibus.
 FG Contrat du 20 mars 1873. Concession de chemins de fer américains.
 FH Contrat du 22 mai 1872. Concession de la ligne de Tramway d'Uccle.
- Molenbeek-St-Jean. GG Contrat du 28 septembre 1870. Concessions de lignes d'omnibus.
 GH Contrat du 17 janvier 1872. Concessions de chemins de fer américains.
- Ixelles. HH Contrat du 15 janvier 1872. Concession de la ligne de Tramway d'Uccle.
- Forest. JJ Contrat du 14 juin 1872. Concession de la ligne de Tramway d'Uccle.
- Uccle. KK Contrat du 11 août 1871. Concession de la ligne de Tramway d'Uccle.
- Arrêtés Ministériels. LL Arrêté du 24 décembre 1869, autorisant la pose des rails, rue Royale.
 LM Arrêté du 5 décembre 1871, autorisant la pose des rails, chaussée d'Anvers.
 LP Arrêté du 3 juillet 1874, autorisant la pose des rails, chaussée de Charleroi.